



LE NON-REPLACEMENT DES MAÎTRES ABSENTS...

Sur un plan très pratique, le non remplacement de maîtres absents appelle de notre part les remarques suivantes. Elles ne prétendent pas régler le problème, mais donnent des directives applicables. Vos remarques et suggestions, ainsi que votre expérience seront les bienvenues dans ce journal.

↪ **AUCUN** texte officiel ne traite de ce sujet.

↪ **Le SNE se refuse à donner une consigne générale.**

Chaque école, par sa taille, sa situation géographique est différente d'une autre; ce qui est possible ici ne le sera pas ailleurs. Deux maîtres absents dans une école de 12 classes ne poseront pas les mêmes problèmes que dans une de 4 classes.

RÈGLE GÉNÉRALE.

- ↪ Ne **JAMAIS** renvoyer d'enfant de l'école, sauf si un parent vient le chercher.
- ↪ Ne **JAMAIS** autoriser un enfant à rester seul à la maison sauf si l'on est sûr que les parents sont au courant. La vérification des signatures est absolument indispensable.

PROPOSITION : COMMENT FAIRE ?

Ce problème doit être mis à l'ordre du jour du Conseil d'Ecole qui adoptera la position qui sera celle de votre établissement. Cette décision, prise bien sûr auparavant en Conseil des Maîtres, sera entérinée par le Conseil d'Ecole et figurera dans le règlement intérieur de l'école.

L'école est tenue d'accepter les enfants qui n'ont personne pour les garder.

En cas d'absence d'un maître, les enfants sont répartis jusqu'au retour de la lettre ci-dessous signée par les parents.

Exemple de lettre à distribuer aux parents dès la 1^{ère} demi-journée d'absence.

Madame, Monsieur,

M. /Mme l'enseignant(e) de la classe de votre enfant est absent. (Ou sera absent à partir du)

L'administration n'est pas en mesure de nommer un remplaçant. Il faut donc répartir les élèves dans les autres classes de l'école.

Afin de ne pas perturber trop longtemps le fonctionnement des classes, vous serait-il possible de garder votre enfant à la maison ?

La reprise des cours est prévue le

Attention : Si vous gardez votre enfant à la maison, il faut d'abord que le talon ci-dessous nous soit parvenu signé. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de l'école ou le faire apporter. Il faut absolument que nous soyons certains que vous êtes au courant de cette absence.

Nous comptons sur votre aimable compréhension.

La Directrice/Le Directeur.

Talon à signer et à faire parvenir à l'école

Je soussigné(e), M./Mme....., responsable de l'enfant

Classe de certifie avoir pris connaissance des dispositions concernant l'absence de l'enseignant de notre enfant du au

Je garderai mon enfant à la maison : OUI NON (cocher la bonne case)

Signatures :

